

AVIS DE CONCOURS - SESSION 2023

Le Centre de Gestion de l'Indre

(Centre organisateur)

Et

Le Centre de Gestion du Cher

Le Centre de Gestion de l'Eure-et-Loir

Le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire

Le Centre de Gestion de Loir-et-Cher

Le Centre de Gestion du Loiret

Les Centres de Gestion de la région Ile-de-France

(Centres de gestion associés)

Organise en 2023 :

LE CONCOURS D'ANIMATEUR TERRITORIAL PRINCIPAL 2^e CLASSE

Conditions d'accès :

Concours Externe : Être titulaire d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau 5, délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Concours Interne : Justifier au 1^{er} janvier 2023 de quatre ans au moins de services publics.

3^{ème} Concours : Justifier au 1^{er} janvier 2023 de quatre ans au moins d'une ou plusieurs activités professionnelles, quelle qu'en soit la nature, d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ou d'une ou de plusieurs activités en qualité de responsable y compris bénévole, d'une association.

La période de préinscription en ligne est fixée **du 7 mars 2023 au 12 avril 2023** sur le site internet du Centre de gestion de l'Indre www.cdg36.fr. Les dossiers d'inscription doivent être déposés, par voie postale ou aux horaires d'ouverture du Centre de gestion de l'Indre à :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre

Pôle Concours, 21 rue Bourdillon

36000 CHATEAUROUX

Horaires du lundi au vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h00 – 17h00

Tel : 02.54.34.18.20

La date de dépôt des dossiers est fixée au 20 avril 2023 (le cachet de la poste faisant foi).